

DATE DE PUBLICATION : 12 novembre 2025

Le directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté

Délégation de signature donnée par le directeur régional à la directrice départementale de Haute-Saône

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'Économie et du Réseau, à M. Laurent FRAISSE le 15 Mai 2023;

Délégation permanente est donnée à Mme Maxence ZINGUILLIAN, directrice de la succursale de Vesoul et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Antoine GULLUSCIO, adjoint à la directrice de la succursale de Vesoul, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Vesoul ; Mme Maxence ZINGUILLIAN reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Vesoul.

Mme Maxence ZINGUILLIAN peut subdéléguer sa signature aux cadres de la succursale de Vesoul et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des agents du personnel titulaire des bureaux et du personnel titulaire de caisse, placés sous leur autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Dijon, le 3 novembre 2025,

Laurent FRAISSE,  
Directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté